

Typologie fonctionnelle des élevages Rouge des Prés en AOC Maine-Anjou

Characterisation of Rouge des Prés breeding management in Maine-Anjou AOC

C. LAURENT, S. COUVREUR, Y. LAUTROU

Laboratoire de Zootechnie, Ecole Supérieure d'Agriculture, ESA, 55 rue Rabelais, BP 30748 - 49007 ANGERS Cedex

INTRODUCTION

Obtenu en 2004, l'AOC Maine-Anjou (AOC MA) est la deuxième AOC viande bovine. Son terroir est caractérisé par des sols pauvres, séchant en été et une pluviométrie annuelle faible. Ceci induit de fortes contraintes en terme de gestion des prairies. Malgré cela, le cahier des charges de l'AOC MA incite ses adhérents à valoriser au maximum leurs prairies et leur impose de finir les animaux avec une alimentation basée sur l'herbe. Sous ces conditions, la conduite de l'alimentation reste assez souple, en particulier sur la forme d'apport de l'herbe et sur la nature et la quantité de compléments apportés en finition. Ainsi, existe-t-il une diversité des systèmes d'alimentation parmi les adhérents à l'AOC MA ? L'objectif de l'étude est donc de les caractériser pour dégager une ou plusieurs conduites types.

1. MATERIEL ET METHODES

La population d'éleveurs audités (n=127) a été sélectionnée au sein de la base du syndicat de défense de l'AOC MA (n=250) sur 2 critères : la taille du cheptel (nombre de vêlages > 25/an) et l'âge de l'exploitant (< 55 ans).

Le questionnaire comprend une description globale de l'exploitation ainsi que 3 parties relatives aux gestions des cultures et des prairies et à la conduite des troupeaux. Un accent a été mis sur les conditions de finition des animaux.

La saisie et les traitements statistiques (tris à plat, tris croisés et typologie) a été réalisée sous QUESTION 2. Lors de l'établissement des conduites types en finition par typologie, 5 critères discriminants ont été retenus : lieu et durée de finition, ration de base/affouragement, type de complémentation, quantité de compléments apportés.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. DESCRIPTION DE LA POPULATION ENQUETEE

Les exploitations individuelles sont majoritaires dans l'échantillon audité ce qui est conforme à la population totale des adhérents à l'AOC MA (tableau 1). Par contre, elles sont sous-représentées par rapport aux autres statuts juridiques (54 % vs. 69 % en individuel, 22 % vs. 19 % en GAEC et 21 % vs. 16 % en EARL, pour la population enquêtée et totale, respectivement). Ceci s'explique par les critères de sélection des exploitations retenus.

Tableau 1 : caractéristiques des principales exploitations enquêtées

	Individuel	GAEC	EARL
Effectif (%)	54	22	21
SAU (ha)	79 ± 27	143 ± 54	95 ± 26
Cheptel (vêlages/an)	50 ± 14	64 ± 35	47 ± 14

La SAU au sein de notre échantillon est de l'ordre de 97 ± 44 ha et la taille du cheptel atteint 52 ± 21 vêlages/an. Les exploitations en GAEC se caractérisent, comparativement à celles en EARL ou individuelles, par une SAU et un cheptel plus grands. La forte variabilité observée intra-statut peut être expliquée par la présence d'autres ateliers animal et végétal (seuls 39 % des éleveurs sont spécialisés en Rouge des Prés).

2.2. GESTION ET VALORISATION DES PRAIRIES

La part de l'herbe dans la SAU et la SFP est de 74 ± 14 % et 89 ± 8 %, respectivement. Le système herbager est donc prépondérant dans les exploitations AOC MA. De plus, la part des Prairies Temporaires (PT) dans la SFP (47 ± 29 %) est semblable à celle des prairies permanentes (42 ± 28 %). Plus de 50 % des éleveurs audités ont des PT de types association ou multi-espèces. Ces résultats sont donc en adéquation avec une conduite alimentaire, très technique, des troupeaux basée sur l'herbe. En effet, la saison de pâturage dure au minimum 8 mois chez 75 % des éleveurs, 100 % d'entre eux font du foin, 57 % de l'ensilage d'herbe et 38 % de l'enrubanné.

2.3. TYPOLOGIE DES CONDUITES EN FINITION

La finition est effectuée exclusivement au pâturage pour 12 % des enquêtés et à l'étable pour 20 %. Les 68 % d'éleveurs restant utilisent les 2 lieux de finition (tableau 2). Au pâturage, la finition se fait sans appoint (G1p) ou avec un apport de foin ou d'enrubanné (G2p et G3p). A l'étable, la ration de base est constituée de foin, sauf pour les éleveurs de G1e qui utilisent du foin et de l'enrubanné. Au pâturage comme à l'étable, le complément est distribué à hauteur de 5 à 10 kg/vache/j sous forme de *mash* (G1p/e et G3p/e) ou d'un mélange *mash*+céréales (G2p/e). Tous les éleveurs achètent donc du *mash* pour la finition ce qui laisse supposer une limitation de l'autonomie alimentaire et des charges opérationnelles élevées de ces exploitations.

Tableau 2 : typologie des conduites alimentaires lors de la finition

Groupe	Pâturage			Etable		
	G1p	G2p	G3p	G1e	G2e	G3e
Eleveurs	27	30	35	21	29	36
Durée (mois)	3-3,5	< 3,5	< 3,5	2-2,5	< 3,5	>3,5
Affourag. /	Rien	Foin	Foin	Foin	Foin	Foin
Ration base		ou BRE	ou BRE	+	BRE	
Complément	Mash	Mash + cér.	Mash	Mash	Mash + cér.	Mash
Complément (kg/vache/j)	5-10	5-10	5-10	5-10	5-10	5-10

P : pâturage ; E : étable ; Affourag : affouragement ; BRE : enrubanné ; cér. : céréales produites sur l'exploitation

La durée de finition n'est pas un critère discriminant au pâturage contrairement à l'étable où elle s'échelonne de 2 à 2,5 mois (G1e) à plus de 3,5 mois (G3e). Ce résultat pourrait être à lier à l'utilisation d'enrubanné, fourrage *a priori* de meilleure qualité nutritionnelle que le foin.

3. CONCLUSION

Cette étude préliminaire a confirmé l'importance de l'herbe dans la conduite alimentaire des élevages en AOC MA. Toutefois, les élevages se distinguent en terme de pratique de finition sur la nature du fourrage et des compléments. Nous pouvons nous demander quelles en sont les répercussions sur la qualité de la viande ?